Plan Local d'Urbanisme de MASSY

Pièce 7.1.2 : Liste des plans d'alignement

PLU approuvé le 15 septembre 2016	
Dernière procédure approuvée	
Modification simplifiée n°4	Modification simplifiée n°4 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 19 mai 2022

Liste des plans d'alignement

rue	date d'approbation
Rue de l'Egalité	10.12.1957 Modifié le 30.06.2005 (uniquement maintenu le long de la parcelle I948)
Chemin des Femmes	05.01.1990
Rue du Buisson aux Fraises	31.10.1985 et 16.12.1987
rue de l'Aulnay Dracourt	10.10.1999 (mise à jour du POS)
Rue de Longjumeau / voie de Wissous	30.06.2005



LEGENDE CARTOGRAPHIQUE

- alignement existant
- Limite communale

échelle 1/5000e

Plan Local d'Urbanisme de MASSY

Pièce 7.3.2.g Plans d'alignement existant

Echelle : 1/5000

PLU arrêté le 28 janvier 2016

Approbation
Vu pour être annexé à la délibération du 15 septembre 2016

Département de l' ESSONNE

VILLE DE MASSY

Angle Rue de Longjumeau

Voie de Wissous

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU
ESSONNE
11 OCT. 2005
ARRIVÉE

DIRECTION DE L'URBANISME
ARRIVÉE LE
- 9 MAI 2005
N° 7

PLAN D'ALIGNEMENT

ECHELLE : 1/200

NOTA : Système planimétrique indépendant

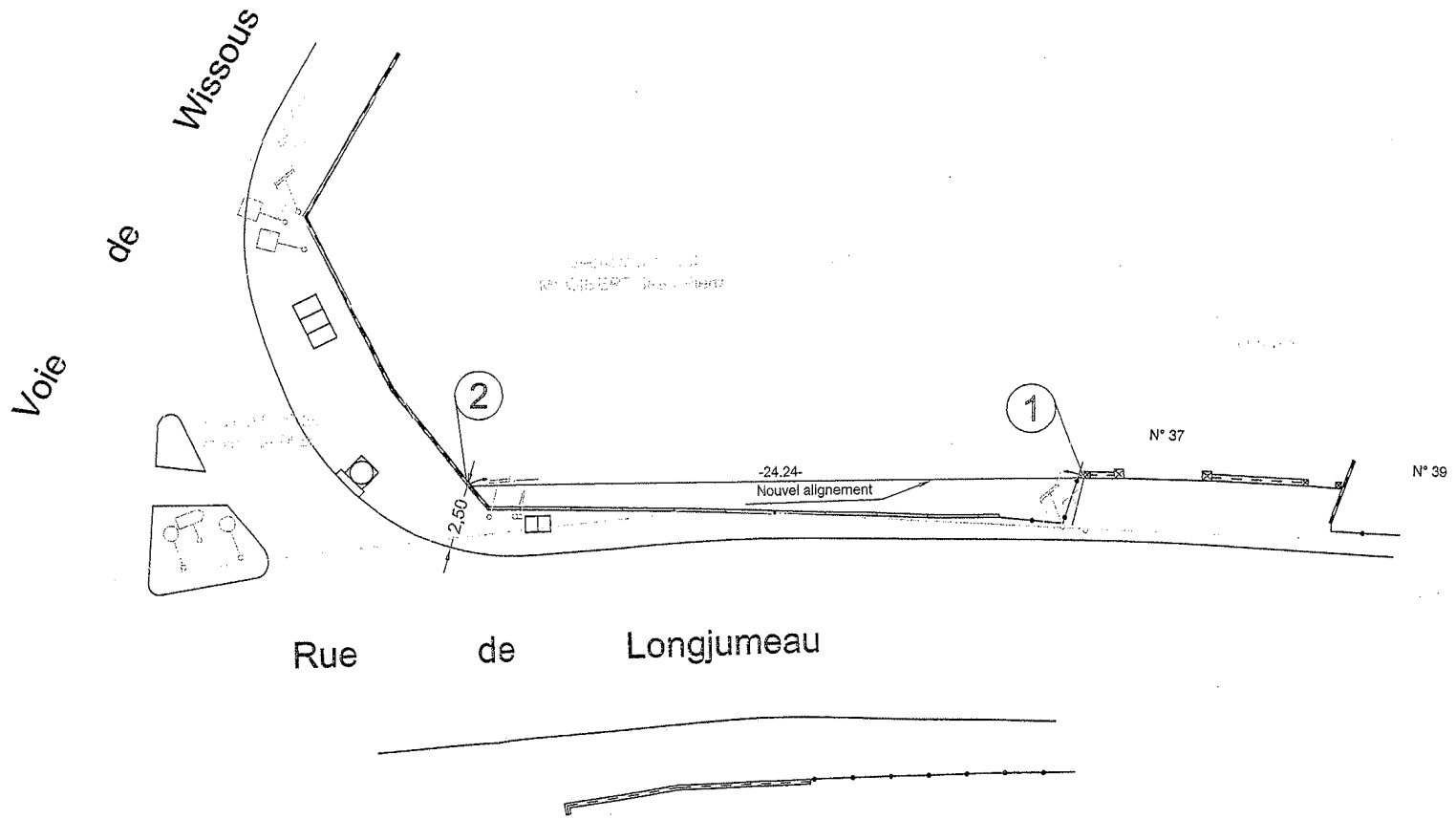
DATE	OBSERVATIONS
03/05/2005	Plan d'alignement à l'échelle du 1/200.

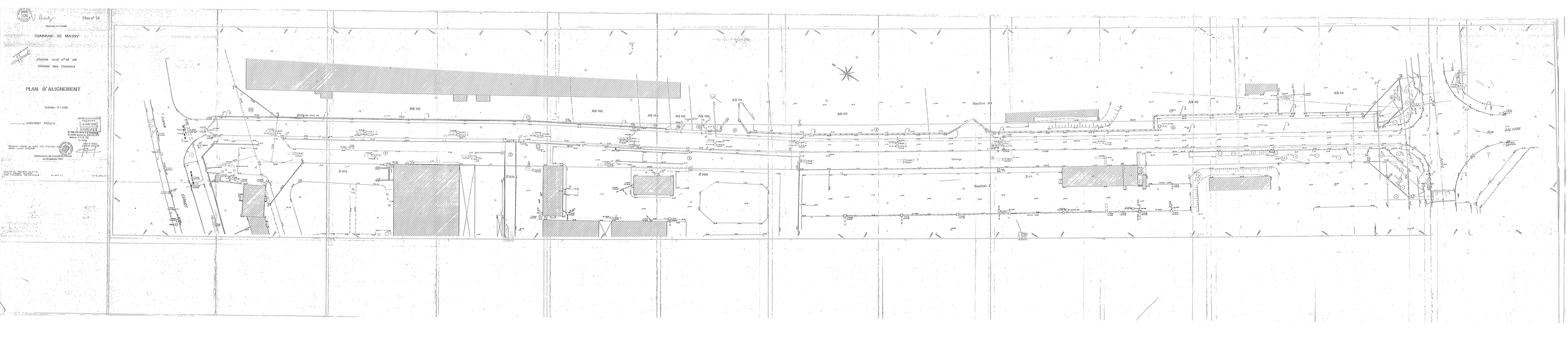
Philippe BLOMME
Géomètre-Expert D.P.L.G.
N° d'inscription : 4821

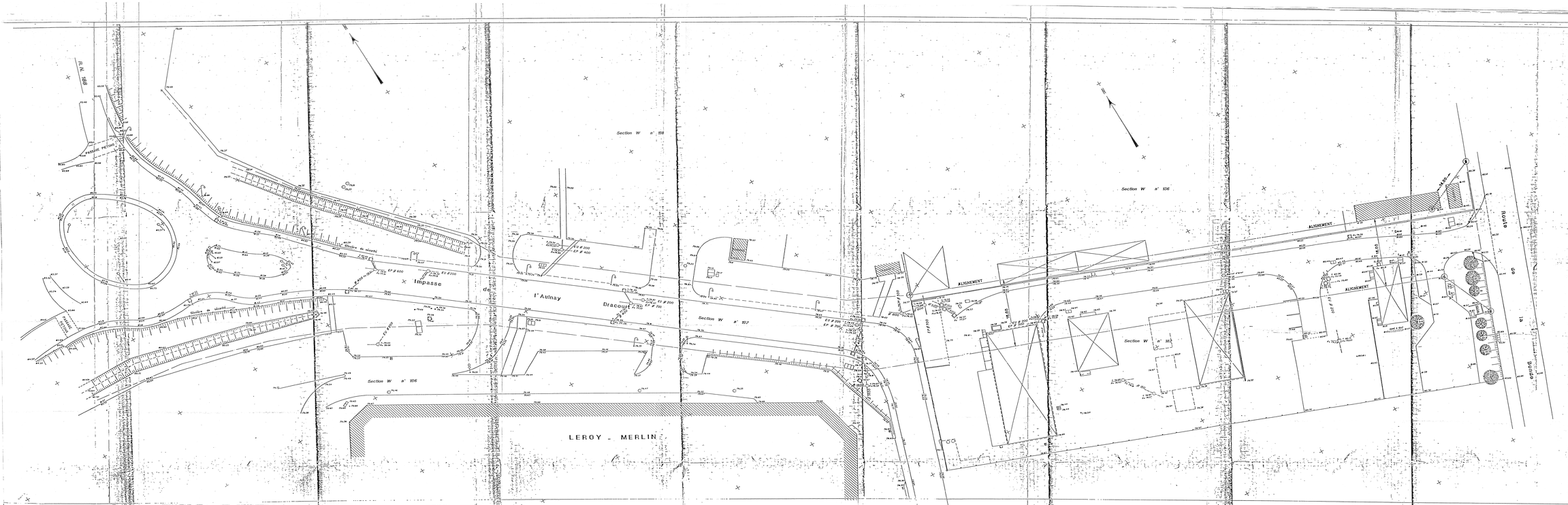
32, Boulevard du Maréchal Joffre
92340 BOURG-LA-REINE
Tél.: 01.46.65.77.48 / Fax : 01.46.65.44.83

Description de l'Alignement

1 - 2 Alignement droit mené à partir du coin OUEST du pilier de 0.25m sur 0.25m dépendant de la propriété cadastrée section O numéro 166 sise 37, rue de Longjumeau et se terminant à l'intersection du pan coupé actuel avec la parallèle à 2.50m au trottoir.




Plan n° 16
COMMUNE DE MASSY
Chemin rural n° 59 dit
Chemin des Fonsecs
PLAN D'ALIGNEMENT
Echelle 1 / 200
ALIGNEMENT PROJETE
ARRIVEE
Délibération du Conseil Municipal
AB 138
AB 145
AB 143
AB 141
AB 139
AB 79
AB 80
Section AB
AB 66
AB 48
Section Z
Z 203
Z 205
Z 45
CHEMIN
GAL VIANI



LEGENDE :

① A ⑥ : ALIGNEMENT DE LA NOUVELLE VOIE.

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE MASSY

SERVICES TECHNIQUES

n° 7

SUBDIVISION VOIRIE

Présenté par le directeur général des services techniques : J.P. SUREAU.

VOIE DE LIAISON

IMPASSE DE L'AULNAY DRACOURT / ROUTE DE LA BONDE

PLAN D' ALIGNEMENT

PROJET

Délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 1997

RESERVE D'EMPLACEMENT SUR LE P.O.S. N° 3

Projeteur : /	Dessinateur :	Tirage : PLAN D'ALIGNEMENT

CLASSEMENT	DATE	ECHELLE
P.A.24	JAN 97	1/200e

MODIFICATIONS

Indice	Date	Nature
A	12/06/98	MISE A JOUR MAIRIE M. -A
B	08/04/99	MISE A JOUR DEF JG -B

PONTS ET CHAUSSEES

DEPARTEMENT

S.D. ESSONNE-ARPAJON

SERVITUDE

ARRONDISSEMENT

S.D. CORBEIL-ESSONNES

SUBDIVISION :

M. CHATTRAT

S.D. PALAISEAU

Ingénieur Arrondissement

M. de BOTTINIERE

Ingénieur en Chef

Vérifié par l'Ingénieur d'Arrondissement soussigné,

à Versailles, le 30 Juin 1952

Vu et adopté par le Maire conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du

10 DEC 1957

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

Délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 1997

n° 13

COMMUNE de MASSY

Voirie Urbaine

RUE de 1° à 6 ALIGNEMENTS

N° 1963

PLAN d'ALIGNEMENT

Dressé par l'Ingénieur soussigné,

à Versailles, le 1° DEC 1957

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné,

à Versailles, le 4 DEC 1957

Echelle de 0,5 pour mètre.

- COMMUNE de MASSY -

Rue de l'Egalité

DÉSIGNATION des ALIGNEMENTS

1°- Côté des numéros impairs

I - 3 Pan coupé régulier de 70 m 00 à son intersection avec l'alignement projeté Rue Jacques et de l'alignement 3 - 5 ci-après défini.

3 - 5 Alignement droit nord parallèlement à 10 m 00 de distance de l'alignement 4 - 6 ci-après défini, partant du repère N°1 angle du pan coupé ci-dessus défini et aboutissant au repère N°2 angle du pan coupé ci-après défini.

5 - 7 Pan coupé régulier de 7 m 00 à son intersection avec l'alignement 3 - 5 précédemment défini et de l'alignement projeté Rue des Sablons.

9 - 11 Pan coupé régulier de 7 m 00 à son intersection avec l'alignement projeté Rue des Sablons et l'alignement 11 - 13 ci-après défini.

11 - 13 Alignement droit portant du repère N°11 précédemment défini et aboutissant au repère N°12 angle de la propriété Bonnet et consorts et traversant au repère N°12, angle de la propriété ci-après définie.

13 - 15 Pan coupé régulier de 6 mètres à son intersection avec l'alignement 11 - 13 précédemment défini et l'alignement projeté Rue Pierre Picard.

2 - 4 Pan coupé régulier de 10 m 00 à son intersection avec l'alignement projeté Rue Jacques et l'alignement 4 - 6 ci-après défini.

4 - 6 Alignement droit, nord dans le prolongement de l'alignement 6 - 8 ci-après défini, partant du repère N°3 angle du pan coupé ci-dessus défini et aboutissant au repère N°4, angle extérieur du mur de clôture du Cimetière de Massy (parcelle cadastrée Section I - N°197).

6 - 8 Alignement droit sud-est coupant, partant du repère N°5 précédemment défini et aboutissant au repère N°6, angle extérieur du mur de clôture formant limite séparative entre les propriétés appartenant à Monsieur Soler (parcelle cadastrée Section I N°198) et la clôture (parcelle cadastrée Section I N°196).

8 - 10 Alignement droit sud dans le prolongement de l'alignement 6 - 8 précédemment défini, partant du repère N°7 et aboutissant au repère N°8, traversant au repère N°10, intersection avec la limite séparative entre la propriété SOUQ Nathan (parcelle cadastrée Section I N°97) et le Cimetière des Picpuciens.

12 - 14 Alignement droit nord dans le prolongement de l'alignement 6 - 8 précédemment défini, partant du repère N°13, intersection avec la limite séparative entre la propriété Bonnet et consorts (parcelle cadastrée Section I N°97) et la Société Générale (parcelle cadastrée Section I N°96) et aboutissant au repère N°14 angle du pan coupé ci-après défini.

14 - 16 Pan coupé régulier de 6 mètres à son intersection avec l'alignement 12 - 14 précédemment défini et l'alignement projeté Rue Pierre Picard.

Echelle : 1/200e

Levé et dressé par M. COLIN
Géomètre-Expert D.P.L.G.
MEUDON

LEGENDE :

ALIGNEMENT ABANDONNE

ALIGNEMENT EXISTANT

Commune de Massy

CIMETIERE (ter)

"Rue de l'Egalité"

SECTION I

Rue Jacques

Rue Pierre Picard

Chaussée Gabriel des Sablons

Rue des Sablons

Rue des Picpuciens

Rue du Cimetière

Rue du Pont

Rue du Pont de Massy

Rue du Pont de Massy à Antony

Rue Pierre Picard

S. N. C. F.
20, Rue St Lazare
Paris (9e)

Plan n° 17-2

COMMUNE DE MASSY

SECTION O

Lieu dit "La Bonde"

Zone artisanale

PLAN D'ALIGNEMENT

Rue du Buisson aux Fraises

(1re partie)

ECHELLE 1/200

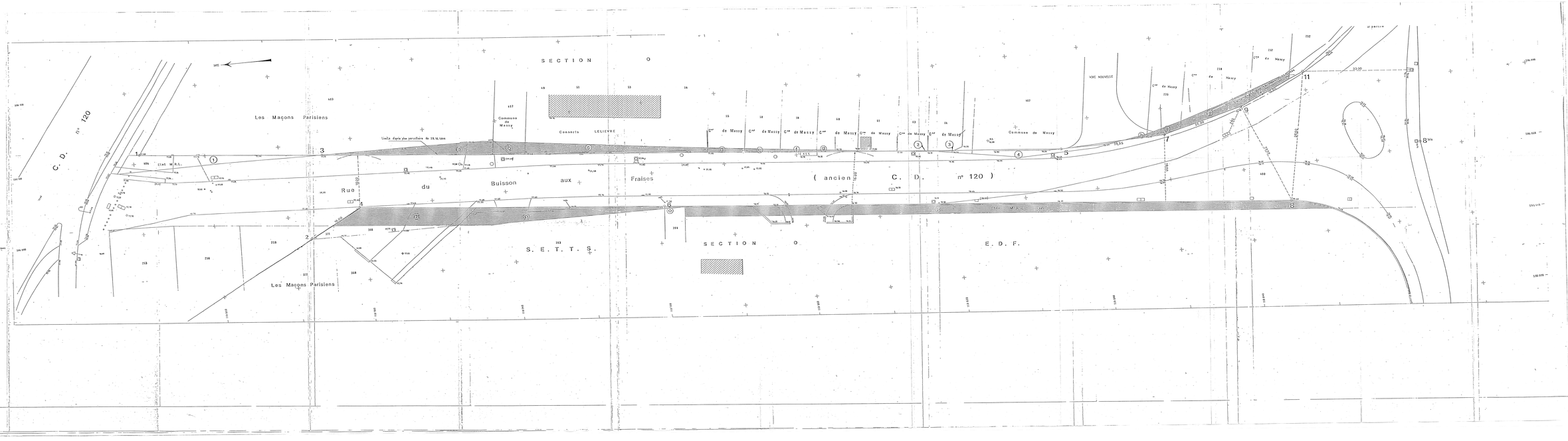
Alignement Projeté

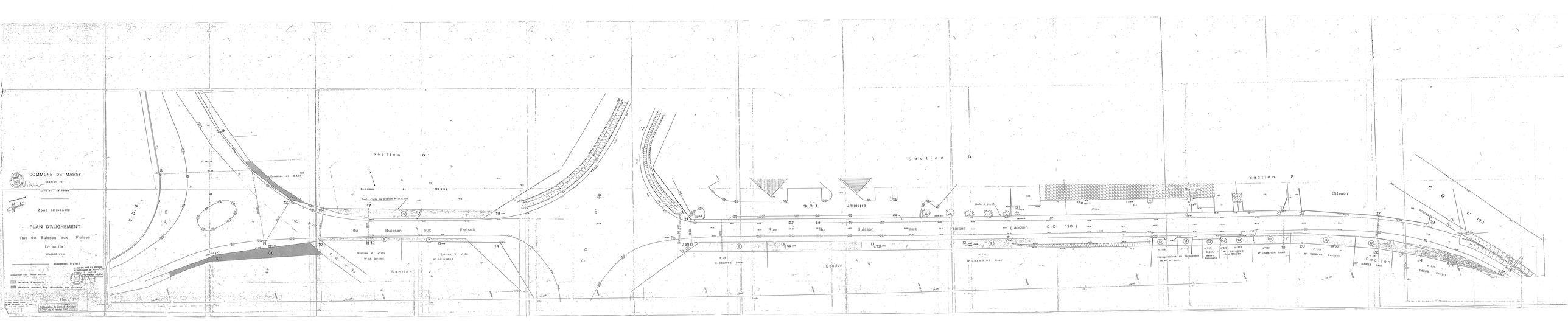
ALIGNEMENT NOUVEAU EXISTANT

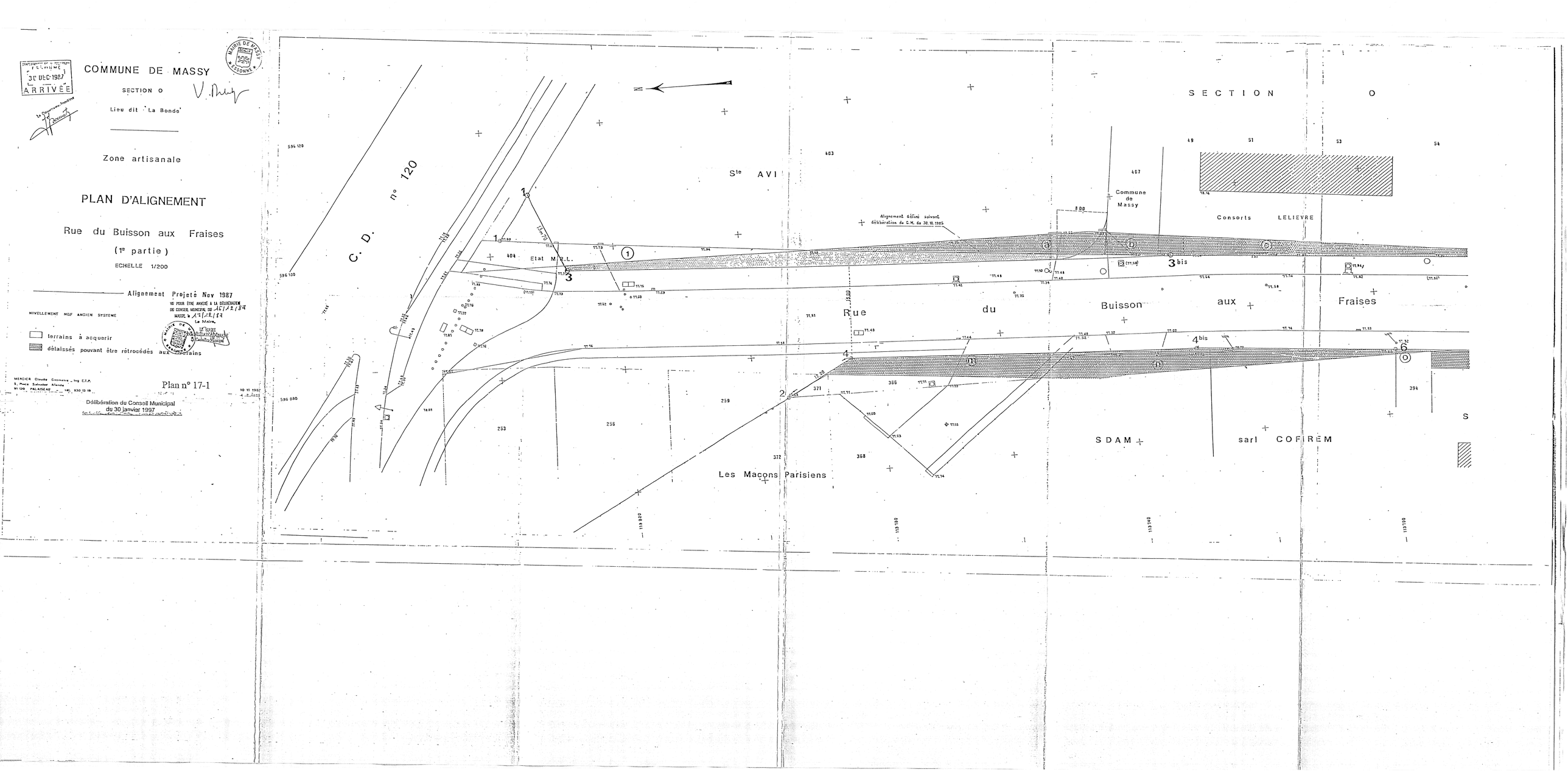
terrains à acquérir

délaissés pouvant être rétrocédés aux riverains

Délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 1997




COMMUNE DE MASSY
Section O
Zone artisanale
PLAN D'ALIGNEMENT
Rue du Buisson aux Fraises
(2e partie)
ECHELLE 1/500
Alignement Projeté
Section O
Section V
Section G
Section P
Rue du Buisson aux Fraises
(ancien C.D. 120)
C.D. n° 19
C.D. n° 120
E.D.F.
S.C.I. Unipierre
Garage
Citroën
Plan n° 117


COMMUNE DE MASSY
SECTION O
Lieu dit "La Bonde"
Zone artisanale
PLAN D'ALIGNEMENT
Rue du Buisson aux Fraises
(1e partie)
ECHELLE 1/200
Alignement Projeté Nov 1987
NIVELLEMENT NGF ANCIEN SYSTEME
terrains à acquerir
délaissés pouvant être rétrocédés aux riverains
Plan n° 17-1
Délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 1997
SECTION O
C. D. n° 120
Ste AVI
Etat M.E.L.
Commune de Massy
Consorts LELIEVRE
Alignement défini suivant délibération du C.M. du 30.10.1985
Rue du Buisson aux Fraises
SDAM
sarl COFIREM
Les Macons Parisiens